



CANEVAS DE RAPPORT DES PROJETS FINANCES PAR L'INITIATIVE POUR LA FORET DE L'AFRIQUE CENTRALE (CAFI)¹ ET FONAREDD

Les obligations de rapportage (narratif et financier) pour les projets recevant des financements CAFI et FONAREDD sont rappelées dans une note disponible publiquement [ici](#)²

Rapport CAFI 3 Programme de Recherche et de surveillance des écosystèmes forestiers du Gabon
Période du 15 juin 2023. au 31 décembre 2023.

Titre du projet:	Programme de recherche et de surveillance des écosystèmes forestiers du Gabon
Numéro de référence MPTF du projet :²	133561
Organisation de mise en œuvre :	The Nature Conservancy
Rapport soumis par : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Carol Mungai Senior Grant Specialist The Nature Conservancy carol.mungai@tnc.org
Contact en cas de besoin de clarification : Nom : Titre : Organisation : Adresse email :	Vincent Maicher, PhD Responsable Recherche et Surveillance Forestière The Nature Conservancy vincent.maicher@tnc.org

Veuillez indiquer si ce rapport a été approuvé par le comité de pilotage du projet :

Oui

Non

Si oui, quand

Si non, date anticipée d'examen en comité de pilotage du projet : la semaine du 15 Avril 2024

¹ Ce canevas est relatif à la présentation des rapports annuel et semestriel des organisations de mise en œuvre des programmes financés par CAFI, y compris via le FONAREDD en RDC. Les rapports annuels couvrent la période du 1er janvier au 31 décembre. Les rapports semestriels couvrent la période du 1er janvier au 30 juin.

²https://drive.google.com/open?id=1YndKt5KEULfKU0hCkr9FkY6i99cczf5T&authuser=secretariatcafi%40gmail.com&usp=drive_fs

Instructions pour le format du rapport

- Inclure une liste des abréviations et acronymes principaux
- Numéroté toutes les pages, sections et paragraphes
- Le rapport doit être soumis en un seul document Word ou pdf, à l'exception du tableau 5.1 qui doit être transmis sous format Excel
- Référencer clairement les annexes en utilisant des notes de bas de pages ou des hyperliens dans le corps du rapport
- Fournir des hyperliens à tous les livrables finalisés (rapports, études, cartes, etc) dans le respect de la politique d'accès à l'information de CAFI, disponible en Annexe 1 des Termes de Référence de CAFI
- Pour rappel, les rapports annuels sont rendus publics par CAFI sous format pdf

Abréviations

AGEOS	Agence Gabonaise d'Études et d'Observations Spatiales
ANPN	Agence National des Parcs Nationaux
CAFI	Initiative des Forêts d'Afrique Central
CENAREST	Centre National de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique
CG	Commissaire Général du CENAREST
COFIL	Comité de Pilotage
CS	Cellule Scientifique
ENEF	École Nationale des Eaux et Forêts
IRET	Institut de Recherche en Écologie Tropicale
IRN	Inventaire des Ressources Naturelles
PP	Parties Prenantes
PRODOC	Document Projet
PTBA	Plan de Travail Budgétisé Annuel
PTBT	Plan de Travail Budgétisé Trimestriel
SNORNF	Système National d'Observation des Ressources Naturelles et des Forêts
TNC	The Nature Conservancy
UMR	Unité Mix de Recherche
USTM	Université des Sciences et Techniques de Masuku
UTCF	Utilisation des Terres, du Changement d'utilisation des terres et de la Foresterie

Table des matières

1. Données clés du projet	5
2. Résumé des progrès réalisés par le projet	6
3. Défis de mise en œuvre	7
3.1 Défis liés au contexte du pays	7
3.2 Défis inhérents au projet	7
3.3 Commentaires	8
4. Evaluation de la performance du projet	10
4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique	10
4.2 Etat d’avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage	12
5. Résultats du Projet	14
5.1 Contributions du projet à l’atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI	14
5.1.1 Tous les projets	15
5.2 Contributions du projet à l’atteinte des jalons de la Lettre d’intention	15
6. Communication et promotion	16
6.1 Illustration spécifique	16
6.2 Stratégie et plan de communication	17
7. Exécution financière	18
7.1 Décaissements	18
7.2 Contrats	21
7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines	22
7.4 Mobilisation de ressources	22
7.5 Audits	22
7.6 Révisions budgétaires	23
8. Suivi évaluation et apprentissage du projet	23
8.1 Etat d’avancement du plan de suivi du projet	23
8.2 Evaluations	23
8.3 Intégration des leçons apprises	23
8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)	24
9. Thèmes transversaux	24
9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables	24
9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux	25
10. Gestion des risques	27
10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée	27

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité	28
11. Récapitulatif des livrables	29
12. Annexes	30

1. Données clés du projet

Titre du projet	Programme de recherche et de surveillance des écosystèmes forestiers du Gabon
Numéro de référence MPTF du projet	133561
Hyperlien du document de projet ³	https://drive.google.com/drive/folders/1bpGglxoxhiMoXYPvnVllmZ_Xpzw5AixP
Zone(s) d'intervention(s) du projet	Echelle national Gabon
Institutions ou ministères de tutelle	Ministère des Eaux et Forêts
Organisations partenaires participantes de niveau 1 ⁴	The Nature Conservancy
Budget total du projet (USD)	\$ 18,155,566
Durée totale du projet (mois)	60 mois
Date d'approbation du projet par le Conseil d'administration de CAFI ou le Comité de pilotage du FONAREDD	2021
Date de réception des premiers fonds du MPTF	2022
Date d'approbation du 1 ^{er} Plan de Travail Budgétisé Annuel par le comité de pilotage du projet	15 juin 2023
Date de clôture initiale	Mars 2027
Date de clôture révisée le cas échéant	Juin 2028
Dépenses du 01/01 au 31/12 de l'année de rapportage	\$415,913.30
Dépenses globales cumulatives (USD) au 31/12 de l'année de rapportage	\$415,913.30
Taux de consommation sur l'ensemble des tranches reçues	17% sur l'ensemble du projet
Date et lien de l'évaluation à mi-parcours le cas échéant	Click or tap to enter a date. Insérer hyperlien si l'évaluation est publique

³ L'ensemble des documents de projet se trouve sur le Drive CAFI https://drive.google.com/drive/folders/1RhAT_Hc5jycgw40xr7YZM57jV4zQFadQ. Sélectionner Country documents / Le pays ou regional / programming / active portfolio / numéro et nom du projet

⁴ Il s'agit des organisations qui ont reçu un financement direct du Bureau MPTF dans le cadre du projet.

2. Résumé des progrès réalisés par le projet

Progrès au cours de 2023	Résultats obtenus de manière cumulative depuis le début du projet
<p>Effet 1 : Le système national de surveillance des forêts et des ressources naturelles (SNORNF) est renforcé afin de poursuivre la surveillance de l'UTC et d'améliorer la connaissance et la compréhension de la dynamique des écosystèmes forestiers en réponse au changement climatique.</p>	
<p>Indicateur effet 1 : Les protocoles pour la collecte, le traitement et l'analyse des données du SNORNF et de l'IRN continuent d'être mis en œuvre et validés par un examen scientifique par les pairs, y compris dans les écosystèmes sous-représentés</p>	
<p>En 2023, une seule mission de terrain permettant d'installer 11 nouvelles parcelles fut exécutée sur le compte du CAFI 1. Le PBTA 2023 du CAFI 3 validé au COPIL 1 de juin 2023 ne comprenait pas d'activité de renforcement du SNORNF.</p>	
<p>Effet 2 : La surveillance écologique est améliorée pour évaluer les changements des écosystèmes et de la biodiversité induits par le climat au Gabon par la mise en œuvre d'un cadre de surveillance normalisé et le soutien aux sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM).</p>	
<p>Indicateur effet 1 : Une fédération d'au moins cinq sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM) est établie avec des protocoles scientifiques standardisés pour la recherche et la surveillance des changements écosystémiques induits par le climat.</p>	
<p>Depuis le COPIL du 15 juin 2023, \$148,704 a été décaissé par l'IRET pour la réhabilitation d'Ipassa et \$142,164 a été décaissé par l'ANPN pour la gestion de La Lopé, correspondant à des frais d'investissement et de fonctionnement. Une mission de suivi des réhabilitations d'Ipassa fut conduite en octobre 2023, support à la création d'un plan de réhabilitation budgétisé et priorisé actuellement en peer-review par les autorités de l'IRET.</p>	
<p>Indicateur effet 2 : Un cadre de suivi solide est établi pour modéliser les impacts du changement climatique sur les écosystèmes des forêts tropicales à l'échelle nationale et régionale.</p>	
<p>Deux ateliers bipartite (ANPN et IRET), furent organisé, dont un sur la station d'Ipassa pour accorder un cadre de suivi Lopé/Ipassa. Un doctorant formé pendant 6 mois à la Lopé sur les suivis phénologiques est actuellement à Ipassa pour importer les protocoles sur place. Les transects historiques d'Ipassa ont été réhabilités et des nouveaux protocoles de suivis sont en cours de consolidation. Les 24 parcelles Duke ont été officiellement transférés à l'IRET et sont en cours de suivis. Les nouvelles équipes IRET/ANPN sont en discussions actives sur l'homogénéisation de protocoles de recherche. Le CENAREST et la cellule scientifique de l'ANPN sont en négociation pour la création d'une Unité Mix de Recherche (UMR) pour faciliter ces discussions et organiser une collecte et une centralisation des données issues des LTERM et des IRN.</p>	
<p>Effet 3 : Les capacités en matière de changement climatique au Gabon sont renforcées par une formation rigoureuse des diplômés.</p>	
<p>Indicateur effet 1 : Étudiants gabonais identifiés et soutenus dans leurs demandes initiales de formation supérieure, d'éducation et de recherche liées au changement climatique.</p>	
<p>Deux étudiants doctorants furent identifiés pour travailler sur des thématiques d'agroforesterie et d'écologie forestière. Les Universités de l'USTM et de l'UOB ont été approchés pour discussion sur un cadre de partenariat avec les agences de mise en œuvre du CAFI 3 Programme Recherche.</p>	

3. Défis de mise en œuvre

Présentez les défis et difficultés qui ont caractérisé la période de rapportage (semestre/année) ainsi que, le cas échéant, les mesures prises pour les surpasser.

3.1 Défis liés au contexte du pays

Depuis les événements du 30 Août 2023, et la prise de pouvoir par le gouvernement de transition CTRI (Comité pour la transition et la restauration des institutions) au Gabon, le projet CAFI a rencontré des difficultés et délais d'exécution pour deux raisons principales :

- **Changement de priorités politiques** : après le changement de régime, les priorités politiques du Gabon ont évolué. Le nouveau gouvernement a prioritairement réorienté ses ressources et son attention vers d'autres secteurs, telles que la sécurité intérieure, l'économie, la lutte contre la corruption et les réformes institutionnelles et législatives, reléguant temporairement la question de la gestion durable des forêts au second plan. Les rencontres initiales avec le Ministère en charge du portefeuille des Eaux et Forêts ont souligné l'importance que souhaite donner le ministre aux questions liées à la gestion du conflit homme-éléphant, contribuant à un manque de suivi continu pour le projet CAFI par les agences d'implémentations.
- **Réformes institutionnelles** : des réformes intenses ont émaillé la fin de l'année 2023. Les Directions Générales ont été profondément réformées ainsi que les points focaux CAFI. TNC, notamment à la ANPN, a dû reconstruire sa relation avec les différents partenaires institutionnels. La complexité du programme a aussi ainsi que les différences de gestion entre les trois (3) volets CAFI ont aussi engendré des confusions avec les nouvelles parties prenantes.

3.2 Défis inhérents au projet

Le programme n'a pu débuter qu'après le 15 juin 2023, suivant la validation des PTBA des agences de mise en œuvre. Simultanément, l'équipe TNC de CAFI et ses capacités de soutien aux agences de mise en œuvre se sont graduellement renforcés au cours de l'année. Le personnel TNC embauché en 2023 se compose de :

- Tiago De Valladares Pacheco, Directeur CAFI (avril 2023)
- Charlene Ampandi, Spécialiste des subventions (mars 2023)
- Vincent Maicher (septembre 2023), Responsable de la recherche et de la surveillance des forêts
- Alida Bissapi (septembre 2023), Coordinatrice CAFI

Les équipes nouvellement constituées se sont alors retrouvées confrontées à d'intenses bouleversements administratifs et institutionnelles suivant les événements du 30 août 2023, retardant l'implémentation des activités par les agences de mise en œuvre, à savoir :

- **ANPN** : le changement du Secrétariat Exécutif ANPN ainsi que la décharge de la coordination CAFI par le Directeur Technique Adjoint de l'ANPN a grandement ralenti le déploiement des activités CAFI. Une cellule « Projet » sur les différents CAFI a été récemment mise en place, mais celle-ci est encore en phase d'implémentation et se heurte à la complexité des ambitions du programme.

- **IRET** : l'IRET a aussi subi des changements de Direction Générale, avec trois (3) Directeurs différents durant le mois de février 2024 seulement. Cette instabilité institutionnelle a mobilisé beaucoup d'efforts et de temps à l'IRET pour assumer les passations de service et les réorientations administratives. De plus, l'IRET, privé de fonds pendant plusieurs années, a montré de grandes difficultés à assumer le suivi des rapports techniques et budgétaires.
- **AGEOS** : le PTBA AGEOS de 2023 n'a pas été pris en compte durant de le COPIL 1 du 15 juin 2023. Cette exclusion des budgets AGEOS a engendré une confusion et un désengagement des équipes sur le Résultat 1 du CAFI 3 Programme recherche, qui repose pourtant en large partie sur leur intervention.
- **Universités** : tandis que le Résultat 3 du CAFI 3 Programme recherche nécessite la collaboration des Universités locales, celles-ci ne sont agences de mise en œuvre du programme.

Les précipitations sur le déploiement d'un budget d'urgence à hauteur de 25% du budget annuel par le ministère précédant en juillet 2023 fut source de confusion par les agences de mise en œuvre, qui n'eurent accès qu'à 6% du budget annuel pour commencer leurs activités lors du premier décaissement. À terme, ce premier déboursement fut potentiellement source de ralentissement dans le déploiement des activités puisque ne permettant ni de budgéter ni de planifier d'évènements majeurs sur les plans de travail, tout en forçant la création de rapports techniques et budgétaires nécessitant des justificatifs disproportionnés par rapport aux taux de décaissement. Depuis lors, les nouveaux points focaux des agences de mises en œuvre demeurent confus sur les possibilités de décaissement du CAFI 3 en le considérant source de bureaucratie malgré les multiples rencontres et échanges sur les spécificités du budget d'urgence et les flexibilités de TNC.

Une autre difficulté majeure, mais structurelle, pour l'exécution du CAFI repose sur les confusions inhérentes à sa gestion, notamment entre les différences de gouvernances ainsi que la superposition de mise en œuvre de trois (3) volets CAFI simultanément, et les difficultés de prise en main des PRODOCs par les nouvelles coordinations techniques. Les spécificités administratives des trois (3) volets CAFI mettent les cellules de gestion des différentes agences de mise en œuvre en tension et suscite des confusions parfois latentes.

La dernière difficulté repose sur des difficultés techniques intrinsèques au PRODOC. Le PRODOC rédigé et approuvé sous l'ancienne administration suscite aujourd'hui des questionnements par les nouveaux points focaux qui souhaiterait utiliser les budgets CAFI pour d'autres activités en accord avec leur nouveau mandat. De plus, les nouvelles coordinations techniques n'ont pas manqué de relevé des incohérences entre les attributions budgétaires et les niveaux de responsabilités attendus des différentes agences de mise en œuvre. De plus, le manque de clarté sur l'attribution des responsabilités de déploiement, lorsque de multiples agences se partagent l'exécution d'une même activité, est source de ralentissement et potentiellement de tensions à moyen terme.

3.3 Commentaires

En somme, le *Programme de recherche et de surveillance des écosystèmes forestiers du Gabon* (ci-après « Programme Recherche ») suscite un grand enthousiasme et de grandes attentes des partenaires gouvernementaux et des chercheurs et étudiants locaux. Cela dit, le déploiement des activités dû aux refontes administratives et gouvernementales, ainsi qu'à la complexité technique des différents volets CAFI, représente un défi pour les agences de mise en œuvre. Celles-ci, souvent en sous-effectifs, peine encore à ce jour à prendre en main les activités.

De plus, les difficultés rencontrées pour l'exécution du CAFI 1, ainsi que les nombreuses suspensions de salaires des coordinations et des agents de terrain, ont nourri une défiance rampante sur les capacités de soutien du CAFI. TNC, en position d'ONG Internationale perçue comme nouvellement implémentée au Gabon, doit alors renforcer sa crédibilité comme agence fiduciaire et technique. Toutefois, celle-ci se retrouve aussi impactée par les conjonctures politiques, les inerties d'exécutions et les retards de rapportage par les agences de mise en œuvre.

4. Evaluation de la performance du projet

4.1 Evaluation de la performance du projet sur base des indicateurs du cadre logique

En utilisant le Cadre logique révisé et validé lors du dernier COPIL du projet, veuillez faire le point sur la réalisation des produits dans le tableau 2. Lorsqu'il n'a pas été possible de recueillir des données ou des lignes de base sur les indicateurs, expliquez pourquoi, et apportez des clarifications sur comment et quand ces lignes de base et/ou données seront recueillies.

Produits	Indicateurs	Ligne de base ⁵	Cible visée pour la période de rapportage	Valeur atteinte pour la période de rapportage	Valeur 2023	Cible finale dans le prodoc ⁶	Cible finale révisée le cas échéant	Hyperlien et numéro de la décision d'approbation de la révision de la cible le cas échéant	Commentaires ⁷
Le SNORNF est renforcé pour poursuivre la surveillance des UCTF et améliorer la connaissance et la compréhension de la dynamique des écosystèmes forestiers en réponse au changement climatique.	Les protocoles pour la collecte, le traitement et l'analyse des données du SNORNF et de l'IRN continuent d'être mis en œuvre et validés par un examen scientifique par les pairs, y compris dans les écosystèmes sous-représentés.	Absence de suivi automatisé de la couverture forestière	#N/A	#N/A	#N/A	SNORNF renforcé, avec un suivi satellitaire automatisé de la couverture forestière et des activités sectorielles, couplé aux données de terrain issues des IRN	#N/A	#N/A	Aucun budget ne fut alloué à cette activité lors du COPIL 1 du 15 juin 2023.
La surveillance écologique est améliorée pour évaluer	Une fédération d'au moins cinq sites de recherche et de surveillance	Stations de recherche isolées et	SEGC et Ipassa renforcées avec un budget	Environ \$230,000 réinjectés dans	Environ \$230,000 réinjectés	Cinq stations de recherche fédérées	#N/A	#N/A	Les budgets alloués au COPIL 1 furent

⁵ Préciser l'unité.

⁶ Indiquer la cible telle que renseignée dans le document de projet.

⁷ Les commentaires doivent inclure les raisons pour les progrès significatifs, les retards ou changements le cas échéant.

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2023

les changements des écosystèmes et de la biodiversité induits par le climat au Gabon par la mise en œuvre d'un cadre de surveillance normalisé et le soutien aux sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM).	écologiques à long terme (LTERM) est établie avec des protocoles scientifiques standardisés pour la recherche et la surveillance des changements écosystémiques induits par le climat.	manquant de ressource. Absence de protocoles de recherche normalisés pour une surveillance écologique de long-terme efficace	d'urgence pour l'entretien des infrastructures, un réinvestissement dans les équipements de recherche et les fournitures de terrain	les deux stations de recherche.	dans les deux stations de recherche.	déployant des protocoles de recherche standardisés.			entièrement dévoués à ce produit. Les PTBAs correspondrent à des frais de maintenance et de réinvestissement estimés sur les années précédentes. Les budgets votés pour Ipassa furent pauvrement estimés, pour des items particulièrement irréalistes ou non-pertinents.
	Un cadre de suivi solide est établi pour modéliser les impacts du changement climatique sur les écosystèmes des forêts tropicales à l'échelle nationale et régionale.	Absence de cadre de suivi national de l'impact des changements climatiques	Un début de cadre de suivi entre Ipassa et La Lopé est en phase d'installation	1 technicien formé à la Lopé exporte des protocoles vers Ipassa, ainsi que des pratiques de recherche rigoureuse de collecte des données	1 technicien formé à la Lopé exporte des protocoles vers Ipassa	Un programme de surveillance du climat à long terme et multisite alimente les modèles climatiques nationaux et régionaux.	#N/A	#N/A	
Étudiants gabonais identifiés et soutenus dans leurs demandes initiales de formation supérieure, d'éducation et de recherche liées au changement climatique.	Accompagnement et soutien de 5 à 10 étudiants diplômés en deux ans.	0 étudiants	2 à 5 étudiants	2 étudiants doctorants identifiés	2 étudiants	5 à 10 étudiants	#N/A	#N/A	Aucun budget ne fut alloué à cette activité lors du COPIL 1 du 15 juin 2023. Les étudiants identifiés sont des étudiants doctorant de l'IRET/USTM.

Note :

- Les produits, les indicateurs et les cibles devront être présentés **tels qu'ils apparaissent dans le cadre logique du projet** de manière à rendre compte des accomplissements par rapport aux objectifs du Projet.

- Si les cibles sont modifiées, précisez-le.

Veillez ajouter des lignes si nécessaires pour l'ensemble des produits du projet.

4.2 Etat d'avancement de mise en œuvre des activités du projet pour la période de rapportage

Fournir un état des lieux des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités principales prévues dans le PTBA de l'année de rapportage. Reproduire ou fournir un hyperlien au PTBA approuvé en début d'année.

Activité prévue dans le PTBA de l'année en cours	Produit ⁸ (ex. 1.1)	Cible prévue dans le PTBA	Chronologie prévue pour cette activité ⁹	Valeur atteinte	Statut à la fin de la période de rapportage	Progrès et/ou défis attendus au cours de l'année suivante
1. Les protocoles pour la collecte, le traitement et l'analyse des données du SNORNF et de l'IRN continuent d'être mis en œuvre et validés par un examen scientifique par les pairs, y compris dans les écosystèmes sous-représentés.	1.1.	#N/A	Du Mars 2024 au Août 2025	#N/A	En attente	Les groupes de travail thématiques vont devoir consolider une stratégie de recherche de long-terme. Les limites des capacités techniques pourraient compromettre la solidité des protocoles de recherche déployés.
2. Une fédération d'au moins cinq sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM) est établie avec des protocoles scientifiques standardisés pour la recherche et la surveillance des changements écosystémiques induits par le climat.	2.1.	Réinvestissement dans 2 stations de recherche (SEGC et Ipassa)	Du Mars 2024 au Août 2025	Le déploiement des budgets d'urgence a permis de maintenir les activités de recherche dans les stations ainsi qu'à réinvestir dans des petits	En cours	Le déploiement de protocoles de recherche standardisés à la SEGC et Ipassa sera un défi organisationnelle. Les agences de mise en oeuvre pourraient nécessiter un appui technique et logistique pour l'installation des protocoles et la formation du personnel technique.

⁸ Indiquer seulement le numéro du Produit dans lequel s'inscrit l'activité.

⁹ Merci de vous référer au calendrier de mise en œuvre du cadre logique du projet.

				équipements et des moyens roulants.		
3. Un cadre de suivi solide est établi pour modéliser les impacts du changement climatique sur les écosystèmes des forêts tropicales à l'échelle nationale et régionale.	2.2.	#N/A	Du Mars 2024 au Août 2025	1 technicien identifié et entraîné aux protocoles de suivis phénologiques et de biosurveillance	En cours	La coordination des activités inter-agences est parfois difficile à mettre en place. Ceci-dit, une excellente synergie IRET/ANPN est en création. Nous anticipons la formation de 2 techniciens de plus au suivis phénologiques et aux déploiements de dispositifs de biosurveillance aux standards de la Lopé au cours de l'année.
4. Accompagnement et soutien de 5 à 10 étudiants diplômés en deux ans.	3.1.	#N/A	Du Mars 2024 au Août 2025	2 étudiants	Atteint	Entre 5 et 10 étudiants de Master/Doctorat supplémentaires devraient être identifiés et soutenus dans leurs démarches administratives, leurs candidatures, frais, cours préparatoire et soutenus dans leurs formations.

5. Résultats du Projet

5.1 Contributions du projet à l'atteinte des indicateurs du cadre de résultats de CAFI

En concordance avec les décisions du Conseil d'Administration de CAFI, veuillez cocher les effets de CAFI auxquels le projet contribue.

Effets CAFI						
Les pratiques agricoles durables permettent la réduction de la conversion des terres et l'augmentation de la sécurité alimentaire	Des alternatives durables aux pratiques actuelles en matière de bois-énergie sont adoptées	Les institutions et parties prenantes du secteur forestier et des aires protégées sont en capacité et disposent d'un cadre légal permettant de promouvoir, suivre et mettre en œuvre la gestion durable des forêts	Les infrastructures et futurs projets miniers et hydrocarbures minimisent leur empreinte globale	i) Les décisions d'aménagement du territoire assurent une représentation équitable des intérêts sectoriels et maintiennent le couvert forestier ii) la sécurisation foncière n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés	La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties	Une coordination interministérielle et une gouvernance sont améliorées, et résultent en i) des régimes fiscaux et permis pour les activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques vers la conversion des forêts et les activités illégales, ii) un climat des affaires favorable aux investissements bénéfiques à la forêt
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Au niveau des impacts, effets et leurs produits, renseigner l'Annexe fournie en Excel (LIEN) en fonction de la nature du projet :

- **Projet approche territoriale : remplir [l'annexe 1](#)** (Tableau des indicateurs harmonisés CAFI/FONAREDD pour les projets qui fournissent un appui de terrain (adoption en novembre 2023). Les explications relatives aux indicateurs contenues dans cette annexe 1 se trouvent dans ce document. *Il est attendu des projets territoriaux et de certains projets sectoriels (comme par exemple ceux qui portent sur la substitution au bois-énergie, ou sur les mines et hydrocarbures) qu'ils estiment leurs contributions aux réductions d'émissions, comme décrit dans les Lignes directrices Suivi & Evaluation adopté le 13 novembre 2023.*

- **Projet approche habitante : remplir [l'annexe 2](#) . On n'attend généralement pas des projets habitants qu'ils calculent leur contribution à la réduction des émissions. Si des estimations sont fournies, les hypothèses doivent être clairement expliquées.**

5.1.1 Tous les projets

Renseigner la matrice des bénéficiaires en prenant en compte l'encadré « bénéficiaires » en annexe de ce canevas. Noter que certains bénéficiaires peuvent se situer sous plusieurs piliers, et qu'il n'est donc pas nécessaire que les totaux par effet correspondent au nombre total de bénéficiaires.

Effet	Nombre de <u>bénéficiaires directs</u> (indiquer % hommes et femmes)	Description et intensité du soutien	Nombre de <u>bénéficiaires indirects</u>	Description et intensité du soutien	Commentaires
Aménagement du territoire					
Energie					
Agriculture					
Forêts	12 (92% homme ; 8% femme)	Salaire : Haute intensité	Estimation : >50 (70% homme ; 30% femme)	<ul style="list-style-type: none"> • Salaire : Haute à moyenne • Contrat d'entreprise : Moyenne à basse 	Le soutien du CAFI programme recherche se ventile surtout en appuis de revenu familiale pour les bénéficiaires.
Foncier					
Mines et infrastructures					
Démographie					
Gouvernance					
Nombre total	12 (92% homme ; 8% femme)		>50 (70% homme ; 30% femme)		

5.2 Contributions du projet à l'atteinte des jalons de la Lettre d'intention

Dans le cadre du financement CAFI, le pays dans lequel vous intervenez s'est engagé à la réalisation de Jalons tels que définis dans une Lettre d'intention. C'est ainsi que tous les projets financés par CAFI intègrent les Jalons de la LOI dans leur programmation et, ont pour obligation de rapporter sur l'état d'avancement des différents Jalons.

La matrice simplifiée ci-dessous permet de renseigner la contribution du projet aux différents Jalons.

N° du jalon dans la LOI ¹⁰	Descriptif du Jalon	Progrès accomplis lors de la période de rapportage	Progrès accomplis de manière cumulative depuis le début du projet	Commentaires
2. Surveillance des forêts. Jalon de Mars 2024.	Début de la phase d'investissement dans les LTERM	<p>1. Un plan d'urgence d'investissement de deux stations de recherche (SEGC et Ipassa) est déployé.</p> <p>A. Ipassa.</p> <p>i. Évaluation du fonctionnement d'Ipassa et conception d'un plan de réhabilitation budgétisé et priorisé.</p> <p>ii. Réhabilitation de transects historiques.</p> <p>iii. Collecte et centralisation des données historiques.</p> <p>B. SEGC.</p> <p>i. Maintien des activités de recherche de suivis phénologique et de biosurveillance.</p> <p>2. Développement d'un cadre de suivis normalisé SEGC/Ipassa</p> <p>A. Formation d'un technicien d'Ipassa aux méthodes de suivis phénologiques et de biosurveillance.</p> <p>B. Organisation d'un comité technique entre agences de mise en œuvre</p>	#N/A	

6. Communication et promotion

6.1 Illustration spécifique

La première année du CAFI 3 a été marquée par le déploiement du budget d'urgence dès juillet 2023. Ce budget d'urgence a été déployé avec succès dans les stations de la SEGC et d'Ipassa en permettant de réinvestir dans des petits équipements, en réparant des infrastructures (eau et électricité ; **Fig. 1**), en

¹⁰ Les Lettres d'intentions sont accessibles dans ce dossier : https://drive.google.com/drive/folders/19GjqHJID8RP4imWoEiqNloagyZPwZHDP?usp=drive_link

entretenant les sites ainsi que leurs voiries, en payant les salaires du personnel et en maintenant les activités de recherche afin de sécuriser la continuité de la collecte des données de long-termes.



Fig. 1. Résultat de la rénovation de 2023 du château d'eau d'Ipassa.

6.2 Stratégie et plan de communication

Nous avons développé avec une entreprise d'infographie et d'édition (Puntoaparte) des infographies pour promouvoir les objectifs du CAFI 3 auprès des pouvoirs publics et de la société civile. Ces produits pourront être utilisés par les agences de mise en œuvre pour leur communication externe lors d'ateliers ou de présentations. Ces produits pourront aussi être utilisés pour la formation des nouveaux agents entrant des agences de mise en œuvre.

Notre stratégie 2024 est de continuer de travailler conjointement avec les directeurs de communication des agences de mise en œuvre et du secrétariat de CAFI pour développer des produits pertinents démontrant les objectifs et résultat du CAFI à un public plus large. Dans cet objectif, nos équipes continuent de s'entretenir sur cette question en entretenant une nouvelle plateforme de discussion (Café Presse) sur les stratégies de communication et leurs exécutions.

Nom du projet de communication	Infographie descriptives des programmes CAFI 3		
Date de début du projet de communication	Novembre 2023	Date de fin du projet de communication	Mars 2024

Objectifs du projet de communication (comment ce projet de communication s'insère-t-il dans les objectifs et la stratégie globale ?) :	Ces infographies sont des produits qui pourront être utilisés par les agences de mise en œuvre dans leurs communications internes et externes	
Audience	Résultat en termes de communication (y compris en termes de communication pour le changement social et comportemental)	Lien aux outils de communication (Par exemple : publications, ateliers, spots radio, pages web)
Pouvoirs publics, professionnels et société civile	Clarification des enjeux et objectifs du CAFI 3 lors des ateliers et présentations. Obtention de produits de long-terme sur la communication du CAFI aux nouveaux acteurs du gouvernement et des nouvelles équipes de coordination.	https://tnc.box.com/s/qg5xmfee7248e7oajb87x3bo8n3msnn

7. Exécution financière

7.1 Décaissements

a) Taux de décaissements du projet.

A) Résultats	B) Budget Total (USD) tel que dans le document de projet (indiquer si révision)	C) Budget prévu pour la période de rapportage (semestre ou année)	D) Dépenses 1 ^{ère} semestre ou annuelles	E) Solde au 31 décembre 2023	F) Taux de décaissement sur la période de rapportage	G) Taux de décaissement cumulé depuis le début du projet	H) Montants engagés mais non dépensés
Effet 1 Le système national de surveillance des forêts et des ressources naturelles (SNORNF) est renforcé afin de poursuivre la surveillance de l'UTCF et d'améliorer la connaissance et la compréhension de la dynamique des écosystèmes forestiers en réponse au changement climatique.	\$1,159,763.00	\$142,164.00	\$60,968.63	\$1,098,794.37	43%	5%	63,606.00
Effet 2 La surveillance écologique est améliorée afin d'évaluer les changements des écosystèmes et de la biodiversité induits par le	\$759,896.00	\$206,529.75	\$170,876.59	\$589,019.41	83%	22%	\$37,104

Canevas de rapport– Projet financé par CAFI et FONAREDD - 2023

climat au Gabon grâce à la mise en œuvre d'un cadre de surveillance normalisé et au soutien des sites de recherche et de surveillance écologiques à long terme (LTERM).							
Effet 3 Les capacités en matière de changement climatique sont renforcées par une formation rigoureuse des diplomates.	\$69,000.00	0	0	0	0	0	0
Total Coûts Résultats	\$1,988,659.00	\$348,693.75	\$231,845.22	\$1,756,813.78	66%	12%	\$100,710
Total Coûts M&E							
Total Coûts Gestion de Projet (PMC)	\$340,602.00	\$150,000.00	\$156,858.80	\$183,743.20	105%	46%	46,075.76
Coût Total Indirect	\$163,048.27	\$ 31,408.56	\$27,209.28	\$135,838.99	87%	17%	\$10,275.00
Total	\$2,492,309.27	\$530,102.31	\$415,913.30	\$2,076,395.97	78%	17%	\$157,060.76

b) Annexe 3 - Tableau 8.2

Téléchargez et complétez le canevas de « Annexe 3 - tableau 8.2 » [dans ce dossier](#) et transmettez-le en même temps que ce rapport. **Le présent rapport sera considéré incomplet sans ce document.**

Le rapport financier certifié sur base des lignes budgétaires UNSDG est envoyé directement par les services financiers au MPTF via le système UNEX, avec une copie électronique au Secrétariat de CAFI.

Note importante : le total des montants décaissés par effet et produit (plus couts) de l'onglet 1 doit correspondre au total des montants décaissés par catégorie UNDG transmis par les services financiers au MPTF via le système UNEX.

c) Cout efficacité : Tableau des progrès et décaissements par effets et par produits

Merci de bien vouloir vous référer au tableau de la partie 7.1. a).

L'année 2023 était l'année de démarrage effective des activités.

Résultats	Progrès actuel de l'indicateur ¹¹	Dépenses cumulatives en US \$ ¹²	Commentaires
Effet 1 : Agriculture		Obligatoire ¹³	
Produit 1.1 du document de projet		Obligatoire ¹⁴	
Activité ou sous-produit 1.1.1.		Recommandé	
...			
Produit 1.2 du document de projet		Obligatoire	
..			
Total			

d) Taux de décaissement par pilier de la Stratégie Nationale REDD+

Ce n'est pas applicable à notre programme.

¹¹ Reporter la valeur indiquée dans le tableau 2.

¹² Tels qu'indiqués dans la colonne G du tableau 5.1.

¹³ En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipulent que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les effets et produits du cadre de résultat du programme ».

¹⁴ En vertu du protocole d'accord (Memorandum of Understanding) et des Accords standards signés avec le MPTF, qui stipule que "les rapports financiers fourniront l'information sur l'utilisation des ressources fiduciaires selon les effets et produits du cadre de résultat du programme ».

PILIER	BUDGET DANS LE PRODOC	DECAISEMENTS ESTIMES POUR LA PERIODE DE RAPPORTAGE	DECAISEMENTS CUMULES DEPUIS LE DEBUT DU PROJET
Aménagement du Territoire			
Foncier			
Agriculture			
Forêt			
Energie			
Mines et Hydrocarbures			
Démographie			
Gouvernance			

7.2 Contrats

Lister les entités lesquelles des contrats (approvisionnements) ou des accords (partenariats) de plus de 100,000 dollars ont été signés, indiquer la thématique, la responsabilité et le budget assigné à chacune d'elle. Si vos procédures le permettent, joindre une copie du contrat (qui ne sera pas rendue publique).

Pour la période concernée nous n'avons pas de contrats au-delà de 100,000 dollars.

N° du Contrat	Intitulé et thématique	Type (ONG internationale, ONG nationale, entité publique, secteur privé, autre)	Sous type (voir liste ci-dessous)	Montant du contrat	Date signature contrat	Date début des activités	Date fin Contrat	Délai Exécution Prévu	Commentaires

Sous-type

ONG Nationale	Entité publique	Secteur privé
Organisation non gouvernementale (ONG) nationale	Administration publique nationale	Entreprise nationale
Comité Local de Développement (CLD)	Administration publique provinciale	Bureau d'étude

Comité Local de Gestion (CLG) pour les Concession Forestière des Communautés Locales (CFCL)	Université	Coopérative
Autre	Centre de recherche	Entreprise internationale
	Conseil Agricole Rural de Gestion (CARG)	Autre
	Autre	

7.3 Gestion financière, approvisionnement et ressources humaines

Fournir des informations sur la gestion financière, l'approvisionnement et les ressources humaines (si applicable) :

- Veuillez évaluer si les dépenses financières du projet sont alignées aux prévisions du PTBA ou en retard par rapport aux plans de travail ;

Les dépenses sont alignées au PTBA, pour le moment nous avons uniquement décaissé le budget d'urgence demandé par les autorités locales et procéder à l'acquisition des véhicules.

- Si les dépenses sont retardées ou non-conformes aux plans, veuillez fournir une explication en indiquant les mesures prises pour (i) accélérer la mise en œuvre ; (ii) s'assurer que les résultats attendus soient bien réalisés en qualité et aux échéances prévues ;
- Veuillez indiquer quel montant en dollars a été prévu (dans le document de projet) pour les activités axées sur l'égalité des sexes ou l'autonomisation des femmes et combien a été effectivement alloué à ce jour ;

Il n'y a pas eu de montant alloués à ce type d'activité.

- Quand comptez-vous demander la deuxième tranche du projet restant au compte du MPTF ;

Nous comptons demander la deuxième tranche de budget en juillet 2025.

d) Fournissez des mises à jour sur la passation de marchés/un plan de passation de marchés pour les services contractés pour une valeur supérieure à 1 million de dollars US énumérés dans le document de votre projet, y compris une description du processus qui a été utilisé pour identifier le fournisseur.

Nous n'avons pas eu de à faire des contrats de cette valeur.

7.4 Mobilisation de ressources

Indiquer si le projet a mobilisé des ressources supplémentaires ou des interventions d'autres partenaires en ligne avec les définitions adoptées dans la [politique de co-financement de CAFI](#).

A cette étape nous n'avons pas encore eu le besoin de recourir à des ressources supplémentaires.

7.5 Audits

Indiquer s'il y a eu des audits et quels sont leurs résultats

Nous n’avons pas effectué d’Audit sur la période passée. Nous pourrions en envisager en 2025, car les activités auront commencé de manière plus importante.

7.6 Révisions budgétaires

Veillez indiquer des éventuelles révisions au budget du projet

8. Suivi évaluation et apprentissage du projet

8.1 Etat d’avancement du plan de suivi du projet

Ce tableau doit refléter notamment les passages du projet devant les instances décisionnaires du projet ainsi que la prise en compte des différentes décisions issues des organes de décision du projet dans la mise en œuvre des activités.

Activité de suivi et évaluation	Nombre prévu	Nombre réalisé	Date(s)	Compte-rendu avec hyperlien (doit notamment figurer le suivi des décisions prises dans les instances de décision du projet)
COPIIL de projet	5	1	15 juin 2023	https://tnc.box.com/s/c0p2wuzth04gyd011pfhd6bg7x0c8m0h
Comité Technique de Gestion	10	1	28/29 février 2024	https://tnc.box.com/s/yge4hy6x3h8vd0ee3o895iogafdyjvs1
Missions de suivi terrain	10	2	22 oct – 01 nov 2023 27 nov – 02 dec 2023	https://tnc.box.com/s/bnhsujarz8ya3afdghkjchpntx085574 https://tnc.box.com/s/7zqvynbwqtztanr25d8auifpuujivl3

8.2 Evaluations

Nature de l'évaluation	Date	Conclusions majeures de l'évaluation	Réponse du management	Suivi mise en œuvre des actions à prendre
Suivis des mesures de réhabilitation d'Ipassa	27 nov – 02 dec 2023	Satisfaisante	Poursuite des mesures de réhabilitation. Recadrement de certains objectifs.	Nouvel audit des mesures de réhabilitation prévue en mai 2024.

8.3 Intégration des leçons apprises

Le rapport doit fournir 3 points d'apprentissage majeurs, le plan d'action et leur intégration dans le projet.

- Le suivi de mission de terrain d'Ipassa a permis de prendre la mesure de l'effort à accomplir et des difficultés rencontrées par les agents de terrain. Ceux-ci sont grandement tributaires des décisions et des transferts de fonds depuis Libreville pour assurer la continuité des activités. L'inclusion d'une représentation des équipes de terrain dans les discussions des différentes activités a permis de rapprocher décisionnaires et exécutant, mais aussi de rouvrir des canaux de dialogues verticaux fermés.
- Le suivi des rapports trimestriels techniques et financiers a montré de grandes lacunes dans les capacités des nouveaux points focaux des agences de mise en œuvre pour rapporter leurs activités. D'important retards dans la remise des rapports ont impacté la ventilation des fonds dans les activités du premier trimestre 2024. Les équipes sont actuellement en discussion sur les possibilités de soutenir les agences de mise en œuvre dans l'écriture et la remise des rapports afin d'assurer la continuité des transferts de fonds. De plus, nos équipes vont continuer d'assurer des entretiens réguliers avec les points focaux pour assurer le suivi des prochaines échéances.
- Les agences de mise en œuvre souffrent actuellement d'un manque de vision technique sur l'installation de nouveaux projets scientifique de long-termes. Des années de science-parachute et de leadership scientifique par des universités du Nord-Global assuré par la collaboration de quelques points focaux locaux, n'a assuré qu'un faible empouvoirement de la communauté de recherche locale. Les agences de mise en œuvre cherchent actuellement à instaurer un nouvel élan de collaboration avec les partenaires étrangers afin de garantir un transfert de leadership et de compétences vers les agences de mise en œuvre gabonaises, tout en installant et efforçant une nouvelle politique de partage des données scientifiques collectées sur le territoire.

8.4 Révisions programmatiques (le cas échéant)

Indiquer sous forme de tirets toute modification importante dans les stratégies, les objectifs ou les cibles du projet en présentant les justifications à de telles modifications (sur la base du tableau de la Section 4.1) ainsi que les dates d'approbations obtenues par la structure de gouvernance du projet pertinente.

Aucune révision programmatique majeure n'a été entreprise pour l'instant.

9. Thèmes transversaux

9.1 Genre, peuples autochtones et autres groupes vulnérables

Les actions, politiques et réformes prévues dans le Plan d'investissement et visant à réduire la déforestation ont un impact particulier sur les femmes.

Veillez expliquer comment le projet a tenu compte des aspects ci-dessus (désagrégation des indicateurs, recrutement de personnel, représentation dans les instances de décision, consultations spécifiques etc...)

Remplir le tableau suivant dans l'objectif de donner un aperçu des réalisations et intégrer certains exemples concrets (bonnes/mauvaises pratiques).

Suivi des aspects Genre

Critère	Activités ciblant les groupes sus mentionnés	Résultats	Défis affrontés
Mise en œuvre/Activités	<ul style="list-style-type: none"> Recrutement de personnel Représentation dans les instances de décision 	<ul style="list-style-type: none"> En cours Représentation féminine à améliorer dans les comités et groupes de travail (H: 70%/F: 30%) 	<ul style="list-style-type: none"> En évaluation Les agences de mise en œuvre déploie leurs propres représentants
Suivi-évaluation			

Y a-t-il eu des obstacles sur le plan de la préparation et la mise en œuvre de ces activités ? Comment le projet les a-t-il surmontés ?

9.2 Respect des standards environnementaux et sociaux

a. Etude d'impact environnemental et social

Une étude d'impact environnemental et social a-t-elle été réalisée au cours de ou avant la période sous-examen ? Oui , indiquer la date : Non

b. Plan de gestion environnementale et sociale

1) Le projet a-t-il développé un plan de gestion environnemental et sociale (PGES) : Oui Non

c. Gestion des plaintes et recours

Plusieurs types de conflits peuvent surgir dans la mise en œuvre des programmes et projets. Il convient d'établir ou de mettre à disposition des mécanismes impartiaux, accessibles et équitables de dépôt de plainte, de résolution des conflits et de recours, et de veiller à ce qu'ils soient accessibles tout au long des consultations et de l'exécution des activités du projet.

1) Le mécanisme de plaintes est-il décrit dans un document spécifique ou sur une plateforme en ligne ? Dans l'affirmative, fournir l'hyperlien :

Non <https://app.convercent.com/en-us/LandingPage/d5a417ab-ac2e-e811-80e2-000d3ab6ebad>

- 2) Veuillez fournir le nombre de plaintes enregistrées par le mécanisme de gestion des plaintes, et le nombre de plaintes traitées depuis le début du projet.

0

- 3) Veuillez fournir un résumé des plaintes déposées pour la période de rapportage

N°	Lieu	Description de la plainte	Date d'émission	Résolution prise

- 4) Veuillez préciser comment les parties prenantes bénéficiaires ont été activement informées de l'existence et du fonctionnement du mécanisme de plaintes et recours

- 5) Veuillez préciser les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur le mécanisme de plaintes utilisé.

d. Garanties de Cancún

Tel que défini dans le contexte de la CCNUCC et en particulier des décisions de la COP de Cancún sur les sauvegardes, les parties à la COP ayant l'ambition d'accéder aux paiements basés sur les résultats doivent pouvoir démontrer que les garanties de Cancún ajustées au contexte national ont été respectées dans la production des réductions d'émissions concernées. La mise en œuvre du Plan d'Investissement REDD+ concourt à la génération de telles réductions d'émissions. Il est donc nécessaire pour tous les programmes, tant sectoriels qu'intégrés, de s'assurer du respect et de rapporter sur ces normes. Dans un premier temps ceci facilite la consolidation des informations au niveau de CAFI, et dans un deuxième temps ces informations pourront être utilisées dans le Résumé des Informations sur les Sauvegardes si soumission à la CCNUCC. Veuillez donc rapporter sur les normes environnementale et sociale.

Suivi des mesures/principes de sauvegardes de Cancún

	Actions spécifiques du projet	Défis rencontrés
Principe 1 : Les activités REDD+ doivent protéger les forêts naturelles, favoriser l'accroissement des services environnementaux et renforcer la préservation de la biodiversité. (Cancun a ; IFC norme 6)		

Principe 2 : Les activités REDD+ doivent favoriser la transparence et la bonne gouvernance. (Cancun b)		
Principe 3 : Les activités REDD+ doivent minimiser les pertes et dommages, prévoir des voies de recours et mettre en place des mécanismes de réparations justes et équitables d'éventuelles pertes et/ou dommages subis par les communautés et autres parties prenantes (IFC norme 4)		
Principe 4 : Les bénéfices économiques et sociaux générés par les activités REDD+ doivent être partagés équitablement et proportionnellement par les parties prenantes intéressées (Cancún f ; IFC norme 1)		
Principe 5 : Les activités REDD+ doivent favoriser l'émergence de nouvelles opportunités économiques pour contribuer au développement durable des communautés locales et des peuples autochtones		
Principe 6 : Les activités REDD+ doivent assurer la participation effective et efficiente de toutes les parties prenantes, notamment des communautés locales et autochtones dans leurs spécificités locales (Cancun d)	Voir section 9.2 peuples autochtones	
Principe 7 : Les activités REDD+ doivent respecter les droits humains, ceux des travailleurs qu'ils emploient et les droits aux terres et ressources naturelles des communautés riveraines concernées (Cancun c)		
a) Que les actions complètent ou sont conformes aux objectifs des programmes forestiers nationaux et des conventions et accords internationaux pertinents ;		
b) Mesures visant à réduire les déplacements d'émissions.		
C) Norme de performance 2 : Main-d'œuvre et conditions de travail		

10. Gestion des risques

10.1 Matrice de gestion des risques sur la base de l'analyse effectuée

Détailler les mesures qui ont été/seront prises et indiquer la personne/l'acteur responsable. Cette matrice devra mettre à jour ce qui a été identifié dans le document de projet à son approbation (ou l'année précédente pour les projets ayant plus d'une année de mise en œuvre). Dans cette analyse il sera intéressant de commenter l'évolution sur le temps (e.g. un risque estimé à haute probabilité à la formulation peut être revu à la baisse l'année suivante), en expliquer les raisons et si le projet a eu un rôle proactif dans l'atténuation de ces risques.

Identification des risques		Traitement du risque			
Description du risque	Catégorie de risque	Evolution du risque (stable, accru, amoindri) lors de l'année de rapportage	Action anticipée ou menée par le projet	Responsabilité	Echéance
Désengagement des nouvelles administrations dans le déploiement du CAFI 3 programme recherche	Politique et gouvernance	Stable	Un dialogue permanent avec les institutions est maintenu afin de maintenir un haut niveau d'engagement.	TNC	Tout au long du projet
La fraude est un risque fréquemment rencontré dans les administrations.	Fraude	Amoindri	Un processus strict de responsabilité organisationnelle et financière est établi	TNC	Tout au long du projet
Capacité basse des institutions à gérer et comptabiliser les fonds en utilisant des normes de vérification et de rapportage internationale.	Gestion administrative	Amoindri	Un dialogue et un soutien aux administrations dans leur rapportage financier et technique est établi. Celui-ci permet également de maintenir un haut niveau de contrôle d'atténuation des fraudes.	TNC	Tout au long du projet

10.2 Évaluation de la transparence et de l'intégrité

Cas de Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption	Oui (reporter ci-dessous combien de cas allégés, en cours d'investigation et/ou ayant conduit à des sanctions pour la période de rapportage, et une brève description de chacun des cas)	Non
Allégations	Oui (3). <ul style="list-style-type: none"> Gonflement de factures Perdiems non-justifiés Indemnités de fonctions versées sans activités claires 	
Investigations		
Sanctions (y compris les recouvrements effectués et leurs montants)		
Cas d'exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Allégations		
Investigations		
Sanctions		

Fraude, mauvaise utilisation de fonds et corruption : Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous-contractants sur fraude, la mégestion de fonds et la corruption depuis le début du programme		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	0	0
Nombre de consultants formés / nombre total	0	0
Nombre de sous-contractants formés / nombre total	0	0
Exploitation, abus et harcèlement sexuels		
Veuillez détailler les formations fournies aux staffs, consultants et sous contractants sur l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel		
	Pour la période de rapportage	Depuis le début du programme
Nombre de staffs formés /nombre de staff total	0	0
Nombre de consultants formés / nombre total Nombre de sous-contractants formés / nombre total	0	0

*Pour rappel, tel que décrit dans les accords-cadres entre les organisations de mise en œuvre et le MPTF-O, dans le cas où le service d'enquête d'un organisme de mise en œuvre détermine qu'une allégation relative à la mise en œuvre des activités dont cet organisation de mise en œuvre est responsable est suffisamment crédible pour justifier une enquête, la dite organisation doit en informer **rapidement** le Conseil d'administration de CAFI et l'Agent administratif du Fonds (MPTF-O), dans la mesure où une telle notification ne compromet pas la conduite de l'enquête, y compris, mais sans s'y limiter, les perspectives de recouvrement des fonds ou la sûreté ou la sécurité des personnes ou des actifs.*

11. Récapitulatif des livrables

*Etablir la liste des livrables évoqués dans le rapport **et fournir des hyperliens aux livrables finalisés** ou, le cas échéant, aux dossiers qui les contiennent.*

Infographie communication : <https://tnc.box.com/s/gg5xmfeez7248e7oajb87x3bo8n3msnn>

Procès-verbal de la réunion de COPIL du 15 juin 2023 : <https://tnc.box.com/s/c0p2wuzth04qyd011pfhd6bg7x0c8m0h>

Compte-rendu d'atelier mix de gestion du CAFI 3 Programme recherche et surveillance du 28 et 29 février : <https://tnc.box.com/s/yge4hy6x3h8vd0ee3o895jogafdyjvs1>

Rapport de mission de suivi de terrain du 22 octobre au 01 novembre 2023 : <https://tnc.box.com/s/bnhsujarz8ya3afdqhkjchpntx085574>

Rapport de mission de suivi de terrain du 27 novembre au 02 décembre 2023 :
<https://tnc.box.com/s/7zqvyunbwqtzanr25d8auifpuujivl3>

12. Annexes

- Tableau indicateurs

Rappel : annexer le tableau xx ou xx

- Tableau 8.2

Rappel : Annexer le tableau 8.2 relatif aux informations financières complété en format Excel téléchargeable [au lien suivant](#).

- Encadré « bénéficiaires »

Encadré : calculer et estimer le nombre de bénéficiaires

Les bénéficiaires reçoivent un soutien qui est défini dans deux dimensions :

Type de soutien

Soutien ciblé (reçu par des personnes qui peuvent être identifiées et comptées par le projet et qui savent qu'elles reçoivent du soutien)

Soutien non ciblé : reçu indirectement par des personnes qui ne peuvent pas être identifiées et comptées précisément. Par exemple : campagnes de communication, enfants dans un foyer dont l'un ou les deux parents reçoivent un appui ciblé.

2) Intensité du soutien

Faible (par exemple, les personnes vivant dans une zone administrative où l'autorité reçoit un soutien au renforcement des capacités)

Moyenne (par exemple, les personnes qui participent à des séances de renforcement de capacité de manière régulière)

Haute (par exemple, les individus qui reçoivent un accompagnement soutenu sur la durée)

Le nombre de bénéficiaires directs est dès lors défini comme le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé et de haute et moyenne intensité.

Le nombre de bénéficiaires indirects est le nombre d'individus (ventilés par le genre) qui reçoivent un soutien ciblé d'intensité moyenne, ou un appui non ciblé d'intensité forte ou moyenne

Si certains bénéficiaires bénéficient plus d'une fois : (eg : les membres d'une communauté qui sont soutenus pour une mise en défens et bénéficient aussi d'une nouvelle route) estimer le détail mais ne pas les comptabiliser deux fois.